

**Faciliter la prise de contact  
avec les jeunes**

**Ressources pratiques  
pour l'insertion des jeunes  
en Île-de-France**

## Avant-propos

Le plan « 1 jeune, 1 solution », lancé en juillet 2020 et correspondant au volet emploi des jeunes du plan de relance, a bénéficié à plus de 576 000 jeunes franciliens et mobilisé 2 milliards d'euros avec en particulier près de 200 000 primes accordées pour l'apprentissage et le doublement de la garantie jeunes.

Le déploiement de ce plan a nécessité de renforcer les capacités de l'ensemble des acteurs en charge de l'insertion à entrer en contact avec les jeunes afin de leur faire bénéficier de l'éventail des mesures qui leur sont destinées. A cet effet, un groupe de travail a été mis en place en 2021 par la Préfecture de région, associant les directions régionales concernées et différents réseaux associatifs, pour faciliter la mise en relation avec les jeunes. Dans le cadre de ses travaux, le présent recueil a été établi afin de mettre à la disposition des acteurs de terrain des ressources pratiques portant sur la prise de contact avec les jeunes et sur les modalités de leur accompagnement.

Ces ressources sont également de nature à concourir au déploiement du contrat d'engagement jeune, entré en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> mars dernier. Porté par les missions locales et Pôle emploi, ce contrat offre la possibilité aux jeunes de s'inscrire dans un parcours intensif et personnalisé. En Ile-de-France, dans les quartiers de la politique de la ville, le déploiement du contrat d'engagement jeune s'appuie sur les 78 groupes opérationnels du PRIJ qui assurent la centralisation du repérage des jeunes en difficulté et la mobilisation des 190 référents de parcours en charge de les accompagner.

Ce recueil non exhaustif, disponible sur le site internet du PRIJ [www.prij.fr](http://www.prij.fr), a vocation à être enrichi et actualisé.

La mission ville,  
Préfecture de région Ile-de-France  
Contact : [pref-mission-ville@paris.gouv.fr](mailto:pref-mission-ville@paris.gouv.fr)

# Sommaire

<b>Avant-propos.....</b>	<b>2</b>
--------------------------	----------

<b>Partie 1 : Aller vers les jeunes.....</b>	<b>4</b>
--	----------

Ose le sprint.....	4
Opter pour une communication ciblée sur les réseaux sociaux.....	6
Tournoi régional E-sport.....	7
La plateforme d'accueil de rentrée (PDA).....	9
Accompagnement des bacheliers sans proposition d'admission .....	10
Adapter les horaires d'ouverture des structures.....	11
Demain 10h .....	12
Talents en lumière.....	15

<b>Partie 2 : Modalités d'accompagnement.....</b>	<b>19</b>
---	-----------

La roue de l'alternance.....	19
Filme ton profil .....	21
Apprentis solidaires : une prépa à l'apprentissage par un engagement solidaire	23
Le mentorat .....	25
Service civique alterné.....	27
YOOKAN, Révélateur d'avenir .....	29
Café des parents du CIDJ .....	34
Recourir aux clauses sociales de formation.....	37
Les écoles de production.....	38
La Promo 16.18 .....	41

# Partie 1 : Aller vers les jeunes

## Ose le sprint



- **Nature du porteur de projet**

Le projet est porté par l'association Pass'Sport pour l'Emploi, en consortium avec le Shizen Sport Truck et l'Association Régionale des Missions Locales d'Ile-de-France.

L'association Pass'Sport pour l'Emploi est convaincue que les valeurs du sport sont transposables au monde de l'entreprise, et que la pratique sportive est un levier d'inclusion sociale.

Fort de son expérience dans le sport de haut niveau, Benoît Campargue, a créé en 2018 le Shizen- Sport-Truck®, le 1<sup>er</sup> terrain de sport mobile qui se déplace au pied des immeubles et au plus près des publics.

L'ARML-IdF est la tête de réseau des 67 Missions Locales franciliennes.

- **Besoin initial et contexte**

Le taux de chômage dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) est trois fois supérieur à la moyenne nationale. De nombreux individus échappent à la multitude de dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle existants (PEC, PLIE, PRIJ, Garantie Jeunes, système des emplois francs, primes d'activité, ...).

- **Objectifs précis de l'action**

L'ambition est de proposer une démarche d'aller-vers et de réunir en même temps et un même lieu :

1/ la pratique sportive : bien-être, divertissement, remobilisation, réappropriation de son corps dans un but de captation et occupation espace public ;

2/ la dissémination d'information sur les dispositifs d'insertion existants et le droit commun ;

3/ facilitation de l'accès à la riche liste des dispositifs d'aide à l'insertion existants tout en laissant ouvert le champ des possibles ;

4/ le déplacement des recruteurs et organismes de formation. Le levier sportif profite à tous les partenaires, permet de repérer les NEETS et permet d'amplifier la réponse en termes de retour à l'emploi.

- **Public bénéficiaire**

Toutes personnes ayant plus de 16 ans, résidant en QPV ; plus précisément NEETs, décrocheurs scolaires, femmes isolées, personnes en situation de handicap, chômeurs de longue durée.

- **Modalités de repérage du public**

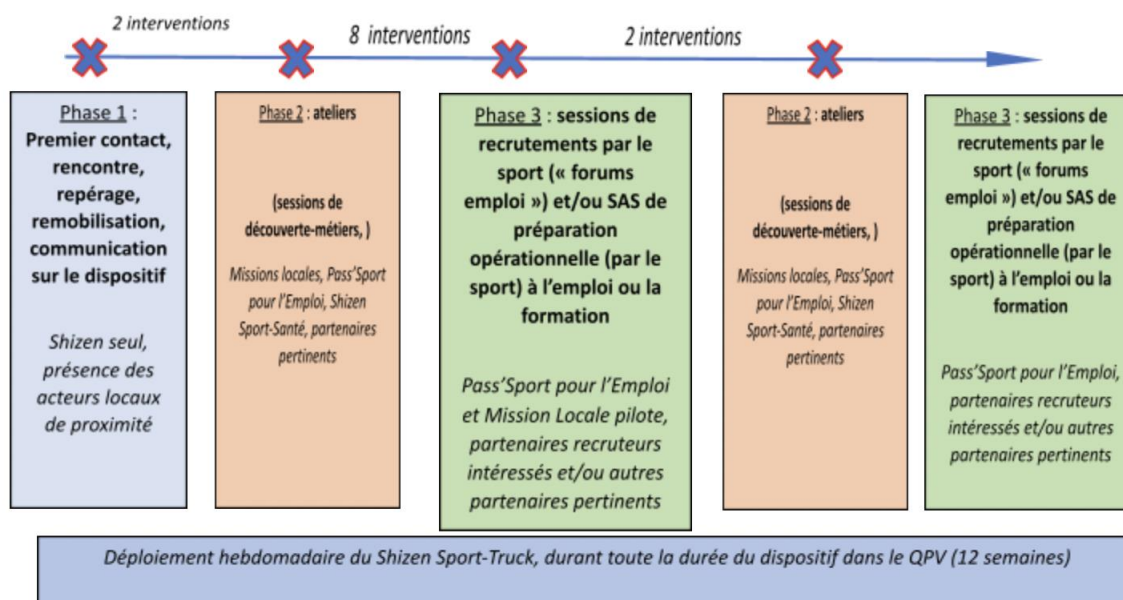
Le repérage s'effectue à travers l'accès au sport grâce au Shizen Sport Truck qui dispose des infrastructures au sein des QPV sélectionnés, et met à disposition des

coachs.

- **Modalités de suivi et d'accompagnement du public**

Dès que les bénéficiaires sont captés et informés du projet, ils sont inscrits aux ateliers de remobilisation co-construits par Pass'Sport pour l'Emploi et les Missions Locales. Ces ateliers ont pour finalité de préparer les bénéficiaires au job dating final et favoriser le retour à l'emploi.

- **Descriptif de l'action**



- **Partenaires impliqués**

Groupe Carrefour, Conseil régional d'Ile-de-France, Humando (Groupe Adecco), RATP-habitat, Fédération Régionale des Travaux Publics, IFRIA (Groupe Danone), MÔM'ARTRE.

- **Méthode d'évaluation / indicateurs**

Un accompagnement par un cabinet de consultants a été mis en place.

- **Résultats attendus**

15 QPV la première année, représentatifs des 8 départements franciliens ; puis 15 autres QPV la deuxième année, soit 30 QPV bénéficiaires du dispositif en 2 ans.

Nombre de personnes impactées par le projet : 2 000

Nombre de participants aux ateliers de remobilisation : 450

Objectif en termes de sorties positives : 70% des bénéficiaires (entrées en Garantie Jeunes : 180, entrées en formation qualifiante / diplômante : 55 personnes, accès à l'emploi durable : 80 personnes).

- **Contact**

<https://arml-idf.org/contact/>

## *Opter pour une communication ciblée sur les réseaux sociaux*

Il peut être utile d'organiser des campagnes d'information et de communication ciblées sur les réseaux sociaux, afin d'orienter les jeunes vers les mesures / dispositifs qui apparaissent les plus adaptées à leur situation et à leur tranche d'âge.

- ➔ Porteur du projet : il est nécessaire de faire appel à une agence de communication spécialisée dans l'influence.
- ➔ Objectifs poursuivis :
  - 1- informer les jeunes sur l'existence de mesures spécifiques pour les accompagner à trouver des solutions.
  - 2- faire connaître les espaces de ressource qui mobilise une palette de dispositifs pour aider chaque jeune à trouver une formation, un emploi, une mission ou un accompagnement qui corresponde à ses besoins.
- ➔ Descriptif des modalités de communication possibles :
  - des prises de paroles d'influenceurs auxquels les jeunes peuvent s'identifier (selon leurs tranches d'âge et lieux d'habitation) via différents réseaux sociaux qui paraissent pertinent selon la cible visée (exemple pour les 16 – 25 ans : Instagram, Tiktok, Youtube, Twitch), à raison de plusieurs prises de paroles par mois (nombre à définir avec le prestataire).
  - des vidéos de présentation du dispositif relayées sur les réseaux sociaux.
  - autres supports et actions de communication associés comme : le marketing digital, la création d'un mini-reportage en immersion, la mise en place d'interview ou de témoignage qui seront ensuite relayés sur les réseaux sociaux.
- ➔ Suivi de la campagne :
  - prévoir des points hebdomadaires entre le commanditaire et l'agence de communication pour faire un suivi des actions engagées et réajuster si besoin les messages portés dans le cadre de la campagne.
  - établir un bilan à mi-parcours et en fin de prestation avec le nombre de comptes touchés (soit le nombre de personnes impactées), le nombre de vues, le nombre de clics, le rapport coût/clics et coût/vues, les échanges / interactions générés, les partages d'information (« repost »), etc.

- **Nature du porteur de projet**

Association Régionale des Missions Locales Ile-de-France

- **Besoin initial et contexte**

12, 9% des jeunes entre 16 et 25 ans ne sont ni en études ni en emploi. 40% d'entre eux ne sont pas accompagnés par le service public de l'Emploi. Dans ce contexte, les Missions Locales développent des actions « Aller vers ». La MDEF Grand Paris Sud (Mission Locale de Sénart) a initié un nouveau moyen pour capter ces jeunes à travers un tournoi d'e-sport. En effet, il s'agit d'un domaine très attractif pour les jeunes et qui change l'image qu'ils peuvent avoir des institutions.

- **Objectifs précis de l'action**

A partir de cette expérience, l'ARML-IdF souhaite déployer l'expérimentation sur un tournoi régional autour de trois objectifs :

- impliquer entre 8 et 15 Missions Locales sur une expérimentation innovante,
- capter de nouveaux jeunes entre 16 et 25 ans via l'e-sport,
- valoriser les compétences des jeunes qui y participent (savoir-être, interactions sociales etc.) et soutenir une orientation en adéquation.

- **Publics bénéficiaires**

Les jeunes entre 16 et 25 ans ni en emploi, ni en études, ni en accompagnement.

- **Modalités de repérage du public**

Les publics cibles seront repérés selon deux modalités et suivront les usages d'un tournoi e-sport :

- inscription au tournoi pour jouer,
- inscription sur le discord d'une communauté qui suivra les matches.

Les informations sur la Mission Locale seront transmises essentiellement sur le Discord.

- **Modalités de suivi et d'accompagnement du public**

Les équipes des Missions Locales pourront évaluer les compétences des jeunes selon un référentiel. Ex : interaction sociale quand le jeune explique les règles, sens de l'engagement quand le jeune s'entraîne etc.

Les jeunes captés lors de ce tournoi pourront intégrer selon leur situation l'accompagnement des Missions Locales.

- **Descriptif de l'action**

L'action se déroule en 2 phases :

- 1- des phases de qualifications en local : chaque Mission Locale mettra en place les conditions pour accueillir les phases de qualification. Parallèlement elles animeront les discord pendant la compétition.
- 2- un tournoi régional avec une finale en évènementiel : organisation de la finale avec possibilité d'inviter des personnes.

- **Partenaires impliqués**

Pour l'organisation de ce tournoi, nous avons monté un partenariat avec l'équipe d'e-sport Vitality.

- **Méthode d'évaluation / indicateurs**

Basé sur des données quantitatives et des questionnaires de satisfaction.

Indicateurs :

- nombre de Missions Locales impliquées,
- nombre de jeunes inscrits au tournoi,
- nombre de jeunes inscrits sur le discord,
- nombre de jeunes nouvellement inscrits en Missions Locales,
- satisfaction des jeunes et des conseillers.

- **Résultats attendus**

Souhait de pouvoir toucher de nouveaux jeunes et transformer ce « aller vers » par des inscriptions en mission locale. De plus, il est souhaité que les structures participantes puissent expérimenter et reproduire selon leur besoin le même type d'évènements.

- **Contact**

<https://arml-idf.org/contact/>



La plateforme d'accueil de rentrée (PDA) permet de recenser les jeunes sans solution dès leur sortie du système scolaire, d'identifier leurs besoins à travers un entretien de situation et de leur proposer un accompagnement adapté.

- Parties prenantes : la plate-forme d'accueil, implantée au CIO regroupe les coordinateurs de la Mission de lutte contre le décrochage scolaire, les directeurs de CIO, les psychologues de l'éducation nationale ainsi que les partenaires extérieurs à l'Education Nationale. Elle propose des entretiens individuels ou de groupe avec les jeunes sans solution et un travail sur le parcours scolaire et professionnel.
- L'objectif pédagogique de la plateforme d'accueil est de proposer à chaque jeune repéré comme étant sans solution un diagnostic approfondi de sa situation et de rechercher la solution la plus adaptée grâce à un travail partenarial et à une prise en charge individualisée.
- Ainsi le but est de permettre au jeune :
  - de faire le point sur sa situation
  - d'exprimer un projet à plus ou moins long terme
  - de prendre conseil auprès des adultes quant à sa faisabilité
  - et si besoin, de l'orienter vers le partenaire le mieux adapté pour l'accompagner dans la réalisation de son projet
- Public : tous les élèves en cours de décrochage et tous les élèves sans solution, non scolarisés sur l'année N+1 et n'ayant pas obtenu de diplôme
- Descriptif du suivi mis en œuvre : après le repérage, les jeunes sont contactés par un directeur de CIO ou par les coordinateurs de la MLDS. Les jeunes bénéficient d'un échange téléphonique permettant de préciser la situation et la demande du jeune. Un accompagnement par la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire est proposé. En fonction du projet, un ou plusieurs partenaires peuvent être sollicités. A chaque étape du projet, un point sur l'évolution de la situation est fait, jusqu'à la sortie positive.
- Résultats attendus : des sorties positives pour ces jeunes, en terme d'accès à une formation, une qualification ou un emploi.

A la rentrée de septembre, un travail d'identification des jeunes bacheliers envisageant une poursuite de parcours dans l'enseignement supérieur et suivis par la Commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) est opérée, cela concerne :

- les jeunes sans proposition d'admission à l'issue des différentes phases de la procédure Parcoursup (dossier « fragile », projet peu solide) ;
  - les jeunes ayant refusé une proposition et ne pouvant à ce stade en reformuler une nouvelle ;
  - les jeunes ayant notamment refusé une proposition de classe-passerelle (classe de remise à niveau avant l'accès dans le supérieur).
- L'objectif est de prendre de contact et d'accompagner les jeunes identifiés comme étant sans proposition d'admission sur PARCOURSUP et de rechercher des solutions alternatives en lien avec les partenaires.
- Le repérage des jeunes est effectué via les listes extraites par le SAIO PARCOURSUP, qui sont ensuite transmises au CIO MEDIACOM qui prend attache avec les jeunes.
- Les jeunes sont accueillis sur deux journées sur l'un des sites par les équipes du CIO et du CIDJ (mobilisation possible de partenaires) pour des informations collectives.
- Des entretiens individuels sont également réalisés en binôme par les PSYEN et les conseillers du CIDJ, portant sur la situation scolaire et sociale du jeune. En fonction des profils, les jeunes peuvent être également orientés vers des partenaires comme la DRAJES (service civique), les missions locales, l'Association des apprentis de France, etc.

## *Adapter les horaires d'ouverture des structures*

La prise en compte de la dimension temporelle dans les modes d'intervention des acteurs de terrain en direction des jeunes les plus éloignés des institutions vise à faciliter la prise de contact avec eux et leur accompagnement.

- Constat : nombre de structures et d'actions ne parviennent pas à toucher suffisamment des jeunes de 16 à 30 ans en difficulté d'insertion, en marge de tout dispositif, en particulier issus des quartiers de la politique de la ville.
- Le choix d'adapter des horaires d'ouverture s'appuie sur un diagnostic des besoins exprimés par les usagers. Dans le cadre de cette démarche, les acteurs de terrain sont amenés à rencontrer les jeunes à des moments plus adaptés qui correspondent à leurs modes de vie, en particulier le week-end et en soirée. Cela consiste à adapter les horaires d'ouverture des structures accueillant des jeunes (équipements sociaux, d'insertion, culturels et sportifs, notamment) dans les quartiers de la politique de la ville aux moments où les services publics et les acteurs associatifs sont en retrait. La présence sur le terrain au cœur des quartiers dans une logique d'aller vers les jeunes pour les accompagner doit être encouragée en leur permettant d'accéder à des offres de services à des horaires adaptés.
- L'objectif est de permettre de nouer une relation de confiance avec les jeunes afin de susciter leur adhésion et de les inscrire dans des parcours personnalisés.
- Le déploiement de cette action à l'échelle d'une ville ou d'un quartier nécessite l'implication de différents partenaires du territoire (commune, intercommunalité, services de l'Etat, associations, etc.). La commune a vocation à être un acteur majeur de cette démarche et à en assurer la coordination, notamment en établissant un planning des activités proposées.
- Au niveau local, il appartient aux différents partenaires de construire un outil d'évaluation portant en particulier sur la fréquentation des structures ouvertes à des horaires adaptés et sur des enquêtes de satisfaction auprès des jeunes.

- **Nature du porteur de projet**

Consortium entre les CEMEA (mouvement d'Education populaire, expérience de formation et d'accompagnement des acteurs et au développement de projets socio culturels), le CIDJ (Centre de ressources documentaires et outils pour les jeunes et les professionnels, il accompagne et conseille les jeunes gratuitement sur tous les sujets : orientation, études, emploi, alternance, job, stage, accès aux droits, santé, mobilité internationale, entrepreneuriat et citoyenneté) et Médiation nomade (rencontrer en soirée (20h / minuit) la jeunesse en pied d'immeuble dans les quartiers populaires et inviter les métiers du jour à en être).

Pilote du consortium : les CEMEA

- **Besoin initial et contexte**

Les jeunes décrocheurs, invisibles, NEETs, éloignés du droit commun, quel que soit le nom que nous leur donnons, sont confrontés à des difficultés et des freins en lien avec leur situation et leur environnement mais pas uniquement, ils ont besoin de s'engager dans une dynamique de transformation de soi, d'avoir confiance en eux et dans les adultes et institutions qui les entourent.

Ce manque de confiance repose principalement sur le manque de vécu d'expériences humaines structurantes et valorisantes et par extension, le manque de reconnaissance sociale positive.

Le projet Demain 10h propose d'offrir avec les acteurs locaux des départs immédiats pour des expériences à vivre et de provoquer des émotions positives pour faire naître une motivation à agir.

Il s'agit de remettre en mouvement les jeunes et de leur permettre de développer leur agilité et mobilité.

- **Objectifs précis de l'action**

L'objectif principal est de concevoir, promouvoir et pérenniser une approche favorable à l'insertion des jeunes prioritairement de 18 -29 ans de manière suivante :

- Construire un principe d'agilité d'intervention à mobiliser collectivement / mobiliser les acteurs, partenaires et jeunes en vue de co/construire et concevoir une prise en compte du besoin d'immédiateté d'action.
- Faire naître ou renaître une envie / Stimuler chez les jeunes la mobilisation d'émotions, de rencontres constructives et l'émergence d'une motivation à venir à partir d'expériences à vivre.
- Provoquer des occasions de rencontre avec des adultes structurants et bienveillants / Permettre aux jeunes de passer de l'inertie à la mise en mouvement pour ensuite transformer leur motivation à découvrir, aller de l'avant, goûter à des expériences en projet d'insertion.

- **Public bénéficiaire**

Jeunes de 18-29 ans, décrocheurs, sans accompagnement ou suivi.

- **Modalités de repérage du public**

Travail avec les acteurs des territoires, soirées d'installation en pied d'immeuble de 20H à minuit, déambulation dans les quartiers.

Travail avec des jeunes relais repérés dans les quartiers.

- **Modalités de suivi et d'accompagnement du public**

2 référents de parcours (1 en cours de recrutement) accompagnent les jeunes dans le travail de mobilisation au travers d'expériences à vivre.

Les jeunes partent sur des expériences, des retours sont organisés leur permettant de mettre en mots ce qu'ils ont vécu, mais également de travailler la relation de confiance avec l'équipe.

De plus, le CIDJ, membre du consortium, est présent pour une information à 360° et les accompagner de façon individuelle ou collective - dans leurs locaux à QJ – 4 place du Louvre – Paris 1<sup>er</sup> – pour faire le point sur leur parcours d'orientation, de formation, d'insertion mais aussi sur les informer sur tous les sujets qui les concernent.

L'action s'inscrit systématiquement en lien avec le Groupe Opérationnel de Suivi ou l'instance de coopération ad hoc correspondante de chaque territoire pour localement construire les conditions d'une fluidité d'accompagnement des jeunes.

- **Descriptif de l'action**

Le projet est intitulé « Demain 10h », c'est une expérimentation en direction des jeunes NEETs et invisibles de 18 à 29 ans. Il s'agit d'être au plus proche de la temporalité des jeunes (immédiateté), d'établir la relation avec le jeune dans une logique de proximité et d'invitation à la découverte et d'immersion dans des expériences : nous invitons les jeunes à aller vivre des expériences que nous leur proposons...

Créer des occasions de déclic qui amorcent la mise en mouvement des jeunes avec l'ambition de les accompagner vers des parcours choisis à visée d'insertion.

- 1- Rencontrer les jeunes en pied d'immeuble le soir,
- 2- Leur donner rendez-vous dès le lendemain en gare de départ pour choisir leur première expérience, d'une journée à plusieurs jours,
- 3- Partager avec les jeunes leur vécu au retour des expériences,
- 4- Construire des prolongements

- **Partenaires impliqués**

Inscription auprès des délégués de préfet des territoires dans les GOS, les acteurs qui y sont présents sont sollicités, impliqués et mobilisés sur le projet.

Les acteurs des territoires ciblés : club de prévention, associations locales, centre sociaux, Club de sports...

- **Méthode d'évaluation / indicateurs**

Les personnes :

Nombre de jeunes repérés

Nombre de jeunes mobilisés

Acteurs de terrain engagés : nombre et natures des entités

Acteurs de terrains engagés : nombre de personnes selon les entités

Les activités réalisées

Nombre de soirées réalisées

Nombre d'accueillants mobilisés

Nombre d'expériences proposées

Nombre d'expériences vécues

Nombre d'accompagnements

Les effets pour les jeunes

Ressenti des jeunes : en quoi cela fait transformation pour eux. Est-ce qu'ils se projettent dans l'avenir. Mesure du delta entre le début et la suite

Signes d'autonomisation : démarches de recherche d'information, les formations, les engagements, les résolutions de freins...

Les effets pour les acteurs de terrain

Evolution de la perception du jeune

Evolution des pratiques des acteurs de terrain

Eventuellement : les projets de poursuite et pérennisation du projet

- **Résultats attendus**

90 jeunes repérés sur les 2 ans (entre novembre 2021 et juillet 2023)

- **Contact**

Céline DERAHARONIAN, coordinatrice du projet

[celine.deraharonian@cemea-idf.org](mailto:celine.deraharonian@cemea-idf.org)

- **Nature du porteur de projet**

Le projet est porté par l'association Synergie Family.

Synergie Family est une start up associative d'innovation éducative et sociale qui s'implique avec force et conviction depuis plus de 10 ans dans le développement d'actions à fortes valeurs inclusives (500 collaborateurs répartis sur Marseille, Paris, Lyon et Mulhouse).

L'action de Synergie Family s'appuie sur des concepts clés de réalisation, d'estime de soi et de lien social afin d'accompagner l'individu dans son évolution et optimiser la perception de lui-même.

- **Besoin initial et contexte**

Les difficultés d'insertion professionnelle et d'éloignement du monde du travail concernent les plus jeunes, avec un taux de chômage deux fois plus élevé chez les jeunes 15-29 ans en QPV en 2018 (15,5% vs 8,2% en quartier non QPV de la même entité urbaine).

L'absence de cohésion de l'ensemble du système d'aides et de dispositifs destinés notamment aux plus jeunes conduit à l'existence d'un certain nombre d'angles morts, d'absence d'aide pour une thématique donnée ou non prise en compte d'une partie de la jeunesse. S'il existe un système d'aides structuré en ce qui concerne le soutien à la scolarité initiale (aides aux collégiens, lycéens et étudiants) ainsi que de nombreux dispositifs permettant de raccrocher avec la formation et d'élever le niveau de qualification (E2C, EPIDE, parcours de formation proposée par le Conseil régional), il faut noter la quasi-absence d'actions structurées visant à remobiliser les jeunes éloignés de l'emploi et de la formation. Ainsi, la Garantie Jeunes propose un accompagnement individuel et collectif intensif dès l'entrée dans le dispositif. Or, certains jeunes sont tellement démobilisés, face au sentiment de n'avoir aucune chance sur le marché du travail, qu'ils ne peuvent pas s'inscrire immédiatement dans un parcours aussi exigeant en termes d'assiduité et d'implication personnelle. Il manque donc des « sas », des espaces où les jeunes peuvent se remobiliser, en fonction de leurs besoins et sans enjeu direct d'insertion ni risque d'exclusion du système si la progression du jeune ne se fait pas au rythme pensé par l'institution.

- **Objectifs précis de l'action**

L'action TALENTS EN LUMIÈRE a la vocation de créer un SAS qui doit permettre de repérer les personnes vulnérables sur les territoires, de les remobiliser puis de les accompagner vers le partenaire territorial adapté à la demande du TALENT. Il est donc proposé d'inverser le paradigme qui va permettre au TALENT de choisir le dispositif adapté à son projet et non l'adaptation du Talent au dispositif.

La proposition vise également à décloisonner les acteurs du territoire. Par ce dispositif, Synergie Family se positionne comme un facilitateur / entremetteur entre les structures SPE/institutionnels/privé et les jeunes ; de sorte que chaque partie fasse un pas vers l'autre en qualifiant précisément les besoins et les objectifs de chacune.

- **Public bénéficiaire**

Les jeunes de moins de 30 ans ni en emploi, ni en formation, ni en études, et les personnes peu ou pas qualifiées (niveau de formation inférieur au Bac)., Les jeunes issus des 197 quartiers QPV du PRIJ, Les jeunes femmes isolées ou cumulant les difficultés, Les jeunes issus de l'ensemble des quartiers QPV hors PRIJ.

- **Modalités de repérage du public**

L'équipe de révéléateurs a développé des méthodes de sourcing qui permettent d'intégrer des bénéficiaires par différents biais :

1/ grâce à une implantation au cœur des quartiers -notamment QPV- et une méthodologie permettant d'identifier au plus près les bénéficiaires sur le terrain avec :

- des personnalités influentes localement telles que des influenceurs : Les influenceurs de quartiers sont des personnes ressources pour le projet, ils ont une forte influence dans les quartiers sensibles, sont ambassadeurs du projet sur le terrain et seront le premier point de contact avec les publics plus difficiles à capter. Ils peuvent être à la fois des personnes identifiées comme telles dans leur quartier, mais aussi des animateurs de communautés digitales locales.
- des associations intermédiaires, des associations et fédérations sportives.
- des régies de quartiers.
- des centres d'action sociale.
- des Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale.

2/ par l'utilisation des outils numériques sur Internet dont :

- la diffusion ciblée de capsules vidéos sur les réseaux sociaux qui permettent d'attirer un public d'invisibles.
- la participation à des forums et autres groupes de "recherche d'emploi" permettant d'entrer en contact avec des bénéficiaires potentiels.

3/ et avec les acteurs institutionnels de l'emploi et de l'insertion prescripteurs :

- les partenaires du service public de l'emploi et de la formation avec lesquels nous sommes déjà en lien : Pôle emploi, Missions locales, CAP EMPLOI...
- en se rapprochant des points accueil des Villes.

Pour recruter des jeunes, la communication se fait également vers les adultes tiers de confiance de ces jeunes, comme les parents, par exemple. Ce point est particulièrement important pour pouvoir toucher un public de jeunes femmes souvent moins présentes dans les dispositifs d'insertion.

A titre d'exemple, Synergie Family organise des actions de repérage suivantes: Street sourcing, participation aux événements informels dans les quartiers, déambulation dans les quartiers, distribution de flyers sur les autos, dans les commerces...



- **Modalités de suivi et d'accompagnement du public**

Tout au long de son parcours, le Talent dispose d'un référent unique, son Révéléateur.

Ce dernier est le véritable fil rouge du Talent, avec qui un lien de confiance se tisse pour la bonne réussite du parcours. Le Révéléateur maîtrise les codes du Talent, et c'est ce qui lui permet de construire ce lien, de maintenir sa mobilisation et de l'amener petit à petit à comprendre et à adopter les codes et usages de la société et du monde professionnel.

Une fois les personnes repérées et informées, le parcours se décompose globalement en 3 phases d'ateliers qui vont permettre au talent de Se Trouver - S'outiller- Se Remobiliser.

Au-delà de ces thématiques, les 3 phases concourent aux différents objectifs du dispositif

- Retrouver l'estime de soi et le goût de se mettre en mouvement ;
- Identifier des ressources pour apprendre et mettre en œuvre un projet ;
- Connaître les opportunités qui sont offertes ;

Chaque phase alterne des ateliers collectifs, des séances d'accompagnement individuel et/ou des suivis en petits groupes. Des permanences thématiques sont organisées de façon régulière par les Révéléateurs afin de traiter des freins numériques, effectuer des recherches d'emploi, de formations, d'employeurs,... ou organiser des ateliers spécifiques permettant de répondre aux problématiques rencontrées par les Talents.

Des moments d'ouverture sont également prévus : accueil des partenaires dans les cités, rencontres inspirantes, visites d'entreprises, visites culturelles... tout peut être prétexte à la découverte, à l'incitation à sortir de chez soi, pour permettre d'étendre le champ des possibles.

L'envol : lorsque le projet professionnel commence à s'affiner, le talent est orienté et accompagné vers le partenaire territorial qui peut mettre en œuvre les actions préconisées. Cette orientation sera facilitée par le Révéléateur qui accompagne le Talent autant que nécessaire pour réaliser la passation auprès du partenaire SPE, OF identifié...

Cette passation doit permettre une transition dans les meilleures conditions entre l'accompagnement réalisé, le diagnostic établi par l'action Talents en Lumière et le plan de préconisation.

- **Descriptif de l'action**

Le programme se décline en plusieurs temps :

- 1- le recrutement des Talents (cf. ci-dessus).
- 2- Rapidement après le premier contact, les talents sont invités à participer au comptoir des opportunités. Il s'agit d'un moment de rencontre pouvant se réaliser sur 2-3 jours. Cette série d'ateliers a pour vocation d'accueillir, d'écouter, d'aiguiller tous les candidats en fonction de leurs attentes et leurs besoins. C'est également au cours de ce sas d'accueil que sont formalisés les engagements réciproques entre Talents et Révéléateurs (nom donné aux référents de parcours des Talents). Synergie Family mobilise également la plateforme de la start up d'Etat DiagOrient et le site internet #1jeune,1 solution.

Grâce à l'analyse réalisée par les Révélateurs, le « comptoir des opportunités » détermine les besoins et envies du groupe afin de déterminer les ateliers thématiques, les actions de rattachages et de remobilisation.

Chaque Talent dispose d'un Révélateur unique tout au long du parcours et une cellule d'accompagnement à la vie quotidienne est mise en place pour aider à lever les freins périphériques.

- 3- La cellule d'accompagnement à la vie quotidienne effectue un premier diagnostic de la situation sociale du Talent, en identifiant les éventuelles difficultés à résoudre avant de pouvoir commencer le parcours. Dans ce cas, un plan d'actions est co-construit avec le bénéficiaire et un accompagnement est mis en place pour l'aider à accomplir les démarches nécessaires à la bonne résolution des problèmes.
- 4- Suivi et accompagnement (cf. ci-dessus).

- **Partenaires impliqués**

Les partenaires institutionnels avec lesquels nous sommes déjà en lien : Pôle Emploi, Missions locales, CAP EMPLOI, collectivités... mais aussi les associations locales.

Le Bureau des Entreprises (BDE) de Synergie Family peut également être sollicité afin d'organiser une prospection d'entreprise dont l'objet est une immersion dans le cadre d'une PMSMP permettant de valider l'idée du métier et de l'emploi imaginé par le Talent.

- **Méthode d'évaluation / indicateurs**

La réussite des objectifs quantitatifs sera atteinte si :

- le projet aura permis de repérer 200 bénéficiaires.
- la remobilisation des bénéficiaires aura atteint au moins 70% soit 140 talents

La réussite des objectifs qualitatifs sera atteinte si le participant déclare :

- un avancement dans sa confiance en soi ou sur son projet professionnel
- avoir eu un/des "déclics" psycho-sociaux grâce au dispositif (ex. adaptabilité; capacité à communiquer; autonomie; maîtrise des émotions, etc.),

- **Résultats attendus**

D'ici mars 2023 :

- Sensibiliser 200 talents
- Accompagner 140 talents qui seront réorientés vers le service public de l'emploi (missions locales, Pôle Emploi)

- **Contact**

Lyes BEN ALI - [Lyes.ben-ali@synergiefamily.com](mailto:Lyes.ben-ali@synergiefamily.com)

## Partie 2 : Modalités d'accompagnement

### *La roue de l'alternance*



- **Nature du porteur de projet**

ANAF (Association Nationale des Apprentis de France)

- **Besoin initial et contexte**

Dans le cadre du PRIJ, l'ANAF se veut être un appui sur la thématique de l'alternance. En complémentarité avec les acteurs de la jeunesse et de l'insertion, l'ANAF a pour vocation d'informer, de former et de préparer au mieux les jeunes à emprunter cette voie d'excellence.

- **Objectifs précis de l'action**

L'objectif est d'informer les jeunes de manière ludique sur le système de l'alternance, leurs droits et devoirs, la posture professionnelle, la relation avec le maître d'apprentissage et tout autre sujet leur permettant de mieux appréhender ce qu'implique l'entrée en apprentissage. Par ailleurs, cet atelier a également pour but d'offrir un espace de parole aux jeunes afin qu'ils puissent s'exprimer librement sur divers sujets. Nous faisons en sorte d'adapter notre discours et notre contenu en fonction des besoins des jeunes, afin que chacun d'eux puisse repartir avec de l'information utile.

- **Public bénéficiaire**

Les jeunes du PRIJ et plus généralement les jeunes en difficulté d'insertion ayant un projet d'alternance ou pour qui l'alternance pourrait être envisagée.

- **Modalités de repérage du public**

Le repérage est effectué par les structures référentes (les missions locales, les dispositifs d'insertion). L'ANAF adapte le contenu de ses actions en fonction des jeunes repérés, de leurs profils et de leurs besoins.

- **Modalités de suivi et d'accompagnement du public**

A l'issue de l'atelier, les jeunes peuvent solliciter l'ANAF pour participer à Filme Ton Profil, en accord avec la structure d'accueil. Il est également possible de rester en contact avec l'ANAF par l'intermédiaire de notre tchat en ligne SOS Apprenti <http://help.sosapprenti.fr/fr/> ou encore par le biais du mentorat <https://www.mentorat-apprentissage.fr/>

- **Descriptif de l'action**

La Roue de l'Alternance est un atelier en trois temps, utilisant à chaque fois des outils numériques et jeux ludiques pour rythmer l'atelier et favoriser la dynamique de groupe :

- Les préjugés sur l'alternance ;
- L'alternance de A à Z ;
- Quiz final.

Cet atelier traite de tous les éléments composant ce système de formation : salaire, congés, avantages, droits, devoirs, types de contrats, etc.

Il est possible d'accueillir 6 à 20 jeunes pour La Roue de l'Alternance.

- **Partenaires impliqués**

Les acteurs du PRIJ, principalement les Mission Locales mais également les dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) et les dispositifs de réinsertion (promo 16-18 de l'AFPA, Conquête des possibles de l'IGS, Apprentis Volontaires de l'AFEV).

- **Méthode d'évaluation / indicateurs**

Les actions sont évaluées grâce à des questionnaires de satisfaction, également via les retours de nos partenaires et des jeunes. Nous portons également une attention particulière à la question du respect de la parité. C'est pourquoi nous faisons en sorte, dans la mesure du possible, d'agir auprès de groupes constitués d'autant de femmes que d'hommes.

- **Résultats attendus**

Cette action a été élaborée et déployée durant la période estivale 2021. Depuis, ce sont près de 200 jeunes qui ont participé à notre Roue de l'Alternance.

- **Contacts**

Aïda Lardinois, Responsable d'antenne Ile de France  
[aida.lardinois@anaf.fr](mailto:aida.lardinois@anaf.fr)

- **Nature du porteur de projet**

ANAF (Association Nationale des Apprentis de France).

- **Besoin initial et contexte**

Dans le cadre du PRIJ, l'ANAF se veut être un appui sur la thématique de l'alternance. En complémentarité avec les acteurs de la jeunesse et de l'insertion, l'ANAF a pour vocation d'informer, de former et de préparer au mieux les jeunes à emprunter cette voie d'excellence.

- **Objectifs précis de l'action**

L'objectif est de valoriser le profil des jeunes à la recherche d'une alternance grâce à la création d'un CV Vidéo. Ce dernier est à la fois un outil concret que les jeunes peuvent valoriser dans le cadre de leurs candidatures et un prétexte à travailler diverses notions telles que l'éloquence, la confiance en soi, la motivation et le discours.

- **Public bénéficiaire**

Les jeunes du PRIJ et plus généralement les jeunes en difficulté d'insertion ayant un projet d'alternance, pour qui la recherche d'alternance s'avère compliquée.

- **Modalités de repérage du public**

Le repérage est effectué par les structures référentes (les missions locales, les dispositifs d'insertion). L'ANAF adapte le contenu de ses actions en fonction des jeunes repérés, de leurs profils et de leurs besoins.

- **Modalités de suivi et d'accompagnement du public**

A l'issue de Filme Ton Profil, l'ANAF a vocation à suivre les jeunes dans leur projet, de la recherche d'alternance à l'entretien d'embauche, tout en intégrant un volet "droits, devoirs et posture professionnelle" afin de les préparer concrètement à leur intégration en entreprise.

- **Descriptif de l'action**

Le programme Filme Ton Profil comporte 3 ateliers (chacun d'une durée de 3h) :

- Répétition Générale : Présentation du programme et remise à niveau sur le CV classique et la recherche d'alternance (conseils, méthodes de recherche, analyse de fiches de poste etc.) ;
- César du Meilleur scénario : Atelier d'écriture du discours que le jeune tiendra face caméra pour expliquer son parcours et motiver son projet.
- En Place ! : séance tournée vers l'éloquence et la posture professionnelle à travers des petits ateliers de théâtre (interprétation de textes, saynètes etc.)

et familiarisation avec le matériel audiovisuel afin de tester le scénario avant le tournage final.

A l'issue de ces 3 ateliers collectifs, ont lieu les tournages, de manière individuelle.

Il est possible d'accueillir de 4 à 8 jeunes pour le programme Filme Ton Profil.

- **Partenaires impliqués**

Les acteurs du PRIJ, principalement les Mission Locales mais également les dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) et les dispositifs de réinsertion (promo 16-18 de l'AFPA, Conquête des possibles de l'IGS, Apprentis Volontaires de l'AFEV).

- **Méthode d'évaluation / indicateurs**

Une attention particulière est également portée concernant la question du respect de la parité. C'est pourquoi nous faisons en sorte, dans la mesure du possible, d'agir auprès de groupes constitués d'autant de femmes que d'hommes.

- **Résultats attendus**

Cette action a été élaborée et déployée en avril 2021. Depuis, ce sont près de 80 CV vidéo qui ont été réalisés.

- **Contacts**

Aïda Lardinois, Responsable d'antenne Ile de France  
[aida.lardinois@anaf.fr](mailto:aida.lardinois@anaf.fr)

- **Nature du porteur de projet**

AFEV (Association de la Fondation Etudiante pour la Ville) - Association nationale reconnue d'intérêt général.

- **Besoin initial et contexte**

De nombreuses entreprises rencontrent des difficultés pour recruter. De nombreux jeunes souhaitent devenir apprentis mais ne parviennent pas à se faire recruter. Plusieurs raisons expliquent cette inadéquation. Parmi elles, un manque d'expérience chez certains jeunes qui maîtrisent mal les savoir-être nécessaires pour s'intégrer dans une entreprise.

- **Objectifs précis de l'action**

Permettre à des jeunes, "décrocheurs" ou en panne d'orientation, de bénéficier d'une préparation à l'apprentissage au travers d'un engagement solidaire accompagné, qui leur permettra de :

- Développer des compétences qui correspondent à celles que recherchent les entreprises et renforcent les capacités des jeunes à décrocher un contrat en alternance : engagement, ponctualité, travail en équipe, altruisme, capacité à communiquer, implication...
- Bénéficier d'une première expérience d'engagement permettant de se sentir utile, de (re)gagner confiance en soi.

- **Public bénéficiaire**

Apprentis solidaires est destiné aux jeunes ni en études, ni en emploi, ni en formation entre 16 et 25 ans. Pour la première année de mise en œuvre en Ile-de-France, en 2022, les jeunes décrocheurs des QPV d'Evry, et des 13<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> arrondissements de Paris sont ciblés en priorité.

- **Modalités de repérage du public**

Le sourcing des jeunes repose sur la mise en place de différents partenariats : les missions locales et les référents PRIJ, les clubs de prévention, les structures jeunesse (centre sociaux, centre paris anim, etc.), l'Aide Sociale à l'Enfance, l'Education nationale via la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire, les Cités Educatives.

A Paris, plus précisément, les missions locales des Portes du 20<sup>ème</sup>, de Belleville-Amandiers et du 13<sup>ème</sup> arrondissement, les clubs de prévention Jeunesse feu vert et Les Réglisses, la mission de lutte contre le décrochage scolaire du 20<sup>ème</sup> arrondissement, l'Aide Sociale à l'Enfance via la service d'accueillant familial parisien, le centre social du Bas Belleville.

Sur la ville d'Évry-Courcouronnes les jeunes ont été orientés par le PRE d'Évry-Courcouronnes, le club de prévention OSER, la mission locale : dynamique emploi, l'association génération II, l'espace emploi insertion du service développement social du CD 91, 2 maisons de quartier de la ville d'Évry-Courcouronnes et la plateforme volontaires en service civique.

- **Modalités de suivi et d'accompagnement du public**

Chaque promotion de 10 jeunes est encadrée par une salariée Afev chargée d'animer le groupe et les partenariats et d'accompagner de façon individualisée chaque jeune. Les objectifs et activités sont décidés en fonction des capacités, appétences et envies du jeune. Un suivi hebdomadaire est effectué (ponctualité, assiduité, comportement groupe, participation, etc.)

- **Descriptif de l'action**

6 mois de Service Civique à l'AFEV autour de 3 axes :

- La réalisation de projets solidaires, au cours desquels les jeunes apprennent les bonnes postures à transférer en entreprise. Ex : aménagement d'un jardin dans un établissement scolaire, distribution alimentaire, animation auprès d'enfants ou de personnes âgées, etc.
- Une remise à niveau en savoirs de base est réalisée, à partir d'une évaluation et avec une pédagogie personnalisée, ainsi qu'une formation aux valeurs de la République et aux premiers secours.
- Deux stages en entreprise sous la forme de Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) sont organisés afin d'entretenir la motivation et nourrir son projet professionnel.

- **Partenaires impliqués**

Lauréat du Plan d'Investissement dans les Compétences, le programme « Apprentis Volontaires » est reconnu « Préparation à l'Apprentissage » par le Ministère du Travail, permettant un cofinancement par le PIC à hauteur de 50.000 euros par promo pour 2022. Un consortium animé par l'AFEV et regroupant le Groupe Adecco, l'ANLCI (Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme), l'ANAF (Association Nationale des Apprentis de France) et Campus Pro, en assure le développement. Localement, des partenariats ont été établis avec l'ANAF, l'EPEC de Paris, les GEIQ d'Ile de France. Des intervenants associatifs contribuent aussi à enrichir le parcours des jeunes (La Cloche, la Cimade, le CRIPS, Rêv'elles, etc.)

- **Méthode d'évaluation / indicateurs**

Suivi des jeunes prolongé plusieurs mois après la fin du contrat en Service civique pour accompagner au mieux le jeune à décrocher un contrat en apprentissage.

Indicateurs : nombre d'abandon au cours des 6 mois, nombre de sorties positives, nombre de formation en alternance.

- **Résultats attendus**

30 jeunes accompagnés et raccrochés à un projet de formation professionnelle.

- **Contact**

[pole.national@afev.org](mailto:pole.national@afev.org)



- **Nature du porteur de projet**

Le mentorat repose sur un binôme mentor/ mentoré, qui agit au sein d'une structure professionnelle encadrante (formations, suivis, évaluation...). Le dispositif est plus largement coordonné par le Collectif Mentorat, qui a été créé en septembre 2019 par des associations ayant pour volonté de développer le mentorat en France, de favoriser son inscription dans les politiques publiques et de pouvoir offrir à tous la possibilité d'être mentor ou mentoré.

- **Besoin initial et contexte**

Le plan « 1 jeune 1 mentor », qui vise à développer le mentorat entre un jeune dès le collège et un adulte, a été lancé en mars 2021. Le plan s'inscrit dans la démarche "Les entreprises s'engagent" qui concerne 7 000 entreprises, "dont près de 2 000 sont plus spécifiquement mobilisées sur le plan « 1 jeune, 1 solution » (Axa, BNP Paribas, Total...). Un appel à projets a ainsi été lancé le 25 mars 2021 et s'est clôturé le 19 avril 2021. Les lauréats ont été annoncés lors du comité interministériel du mentorat. Cet appel à projets reposait sur une mobilisation financière de 16M€, ces moyens visant à permettre aux associations, organisées autour du Collectif mentorat et labélisées par l'État, de mettre en relation et d'accompagner les mentorés et les mentors.

- **Objectifs précis de l'action**

De la maternelle à la vie active, quels que soient le niveau scolaire et le lieu de résidence (quartiers politique de la ville, petites villes, zones rurales, etc.), le mentorat permet de lutter contre l'auto-censure et d'élargir le champ des possibles. Le mentorat est destiné à redonner confiance aux jeunes et à élargir leurs horizons, il crée des ponts intergénérationnels et des parcours de réussite. Le mentorat diminue de 30 % le risque de décrochage en première année d'enseignement supérieur et augmente de 18 % les chances d'accéder à un emploi au bout de six mois en fin d'études (Rapport du Sénat "L'égalité des chances, jalon des politiques jeunesse" – Septembre 2021).

- **Public bénéficiaire**

Le public cible est celui des jeunes en difficulté scolaire ou professionnelle, qu'ils se trouvent en milieu rural ou urbain, avec une priorité pour les résidents de quartier politique de la ville (QPV).

- **Modalités de repérage du public**

Les modalités de sourcing des jeunes reposent sur des partenariats entre les services de l'Etat et les associations pour mobiliser tous les acteurs de l'éducation, de l'enseignement supérieur, mais aussi les services de l'emploi pour la partie insertion professionnelle, dont les missions locales, afin de mobiliser les jeunes et pouvoir les connecter au mentor.

- **Modalités de suivi et d'accompagnement du public**

Cette relation bénévole entre un adulte (actif, retraité, étudiant ou salarié) peut débuter du collège jusqu'à l'insertion professionnelle. Ce binôme agit au sein d'une structure professionnelle encadrante (formations, suivis, évaluation...). D'un minimum de 6 mois, elle se prolonge en général sur une année scolaire, voire 18 mois, mais il est possible que cela soit plus long.

- **Descriptif de l'action**

Le mentorat recouvre les dispositifs d'accompagnement de jeunes étudiants - les mentorés – par des professionnels – les mentors. Le mentorat désigne une relation interpersonnelle d'accompagnement, de soutien, une relation bénévole, en profondeur, sur le moyen-long terme et basée sur l'apprentissage mutuel. Cette forme d'apprentissage permet à un jeune de bénéficier du soutien d'un bénévole qui a du temps et de l'expérience (lycéen, actif, retraité) sur le long terme.

- **Partenaires impliqués**

Le Collectif Mentorat s'est structuré en association loi 1901 en décembre 2020. Il accueille régulièrement, depuis février 2021, de nouveaux membres. Actuellement, le collectif compte 61 associations (dont l'AFEV, l'Institut Télémaque, Proximité, NQT, Job IRL...). Le Collectif a vocation à créer du lien entre les acteurs publics, privés et associatifs engagés auprès des jeunes pour lutter contre les inégalités socio-économiques. Ces partenaires accompagnent les actions de l'association et favorisent son développement à travers un soutien financier, mais aussi matériel et humain.

- **Méthode d'évaluation / indicateurs**

Les objectifs dans le cadre du mentorat s'adaptent en fonction des besoins spécifiques du jeune.

- **Résultats attendus**

Au niveau individuel, le mentorat vise à favoriser l'autonomie et le développement de la personne accompagnée. Au niveau national, le plan « 1 jeune, 1 mentor » permet aux associations d'accompagner 100 000 jeunes fin 2021 et 200 000 fin 2022. Le Collectif mentorat vise à proposer le mentorat à chaque jeune qui en a besoin et encourager chacun à devenir mentor.

- **Contact**

Pour toute information sur le Collectif Mentorat : [contact@collectifmentorat.fr](mailto:contact@collectifmentorat.fr)

- **Nature du porteur de projet :**

Dispositifs Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire MLDS du lycée Condorcet à Montreuil et du lycée Louise Michel à Epinay-sur-Seine.

- **Besoin initial et contexte**

Prévenir le décrochage scolaire, faciliter l'accès au diplôme et à la qualification des jeunes en situation de décrochage en sécurisant les parcours de formation.

- **Objectifs précis de l'action**

- Recréer un lien de confiance avec l'école et développer un réseau associatif et professionnel,
- Apprendre à se connaître,
- Elaborer un projet de formation adapté,
- Renforcer ses compétences scolaires et sociales.

- **Public bénéficiaire**

- Groupe de jeunes volontaires mineurs, élèves décrocheurs (année en cours) et décrochés (sortis du système scolaire en cours de cursus et sans diplôme),
- Promotion 2020-2021 : 21 jeunes résidant majoritairement en Seine-Saint-Denis (75%), dont 48% habitent en QPV.

- **Modalités de repérage du public**

- Jeunes repérés au sein des Groupes de Prévention du Décrochage Scolaire GPDS d'établissements des territoires concernés
- Jeunes repérés par les CIO et les établissements, ayant réalisé un entretien de situation
- Jeunes repérés par les partenaires de la Cité éducative d'Epinay et des partenaires locaux (APCIS)

- **Modalités de suivi et d'accompagnement du public**

Réunions de concertations régulières entre les deux structures (MLDS et Uniscités)

- **Descriptif de l'action**

Missions de 6 à 8 mois en alternance avec une scolarité au lycée :

- 3 jours sur le terrain, à exercer des missions de solidarité en binôme auprès d'un public en situation de précarité, de handicap, de migration ou d'isolement au sein d'une association Missions diverses de solidarité
- 2 jours au lycée : cours d'enseignement général et travail sur le projet
- Organisation de journées d'équipe (Formations civiques et citoyennes, rencontres de partenaires associatifs, Accompagnement au projet d'avenir, sorties ...)

- **Partenaires impliqués**

Unis Cités

- **Méthode d'évaluation / indicateurs**

- Taux d'absentéisme faible
- Taux de solutions abouties (rescolarisation/apprentissage/autre)
- Taux de réussite aux examens présentés (ASSR, DNB)

- **Résultats attendus**

- Diminution de l'absentéisme
- Gain en confiance en soi
- Validation de compétences
- Sorties positives : poursuite ou reprise de scolarité, apprentissage, autres

- **Nature du porteur de projet**

YOOKAN, Révélateur d'avenir, association loi 1901 déclarée ayant une activité d'intérêt général réunissant 5 membres fondateurs : M. Philippe LAMBLIN, président, la ville de Rosny-sous-Bois, Pôle emploi, le Groupe Adecco et l'Association Génération France.

- **Besoin initial et contexte**

Convaincu de la nécessité d'innover pour susciter des vocations professionnelles, Pôle emploi est à l'initiative de ce nouveau concept, YOOKAN, un espace innovant non institutionnel, futuriste et immersif conçu pour susciter des vocations professionnelles.

Dédié à l'immersion professionnelle et à la découverte des métiers, cet espace a été co-construit avec près d'une centaine de partenaires et un panel d'utilisateurs, en partant des constats ci-après :

- des difficultés de recrutement persistent dans certains secteurs d'activité/métiers, notamment ceux qui pâtiennent d'une mauvaise image ;
- des publics éloignés de l'emploi se limitent dans leur choix d'orientation professionnelle, et sont sujets à des déterminismes sociaux, professionnels et géographiques, allant jusqu'à se détourner des structures institutionnelles ;
- des entreprises et organismes de formation recourent de plus en plus à des dispositifs immersifs (VR, simulateurs...) de découverte des métiers plus attractifs ;
- des opérations de plus en plus innovantes de détection de potentiel et de recrutement basées sur l'identification de compétences comportementales s'organisent dans les territoires ;
- la PMSMP (la période de mise en situation en milieu professionnel) est un booster dans la recherche d'emploi (72% de demandeurs d'emploi en ayant bénéficié ont accédé à un emploi dans les 12 mois). En effet, l'immersion professionnelle et la découverte des métiers permettent de :
  - o se confronter à des situations réelles d'exercice ;
  - o ouvrir le champ des possibles et favoriser la construction d'un avenir professionnel de manière éclairée ;
  - o aboutir à un projet adapté à son profil et aux besoins en recrutement des entreprises ;
  - o susciter la motivation nécessaire à la concrétisation du projet professionnel ;

Cette période en entreprise est aussi l'opportunité pour des recruteurs de capter un public peu confiant en ses capacités et de se mettre en lien avec des profils qu'ils n'auraient pas forcément retenus sur CV.

YOOKAN, un lieu gratuit, accessible et révélateur d'avenir, propose de nouvelles manières d'aller à la rencontre et d'accompagner les publics les plus éloignés de l'emploi, en particulier les jeunes.

- **Objectifs précis de l'action**

Les objectifs sont :

- De permettre l'immersion professionnelle dans un cadre ludique et décalé pour redonner confiance aux chercheurs d'emploi,
- D'ouvrir le champ des possibles professionnels,
- De favoriser la rencontre spontanée et horizontale entre employeurs et candidats.

Cette rencontre s'inscrit dans une expérience dite immersive. La narration, pensée comme une préparation au voyage depuis un spatioport – aéroport spatial – futuriste, se veut participative. Elle emporte les visiteurs dans un autre univers, les invitant à l'exploration de leurs atouts comme des métiers représentés et leur permettant de choisir leur destination. Ce lieu, librement accessible à Rosny 2, constituera donc un point de lancement de l'avenir professionnel de ses visiteurs. Il est tel un moteur à disposition pour s'affranchir de ses limites comme on sortirait de l'atmosphère, s'autoriser à faire décoller sa carrière comme une fusée, ou simplement à plonger la tête dans les étoiles pour se projeter dans des univers professionnels au-delà de ses barrières cognitives, sociales et matérielles.

Cette initiative propose aux publics ciblés une offre de service adaptée à toutes et tous. Outre le large panel d'emplois qui y est représenté, YOOKAN est en premier lieu destiné à révéler les atouts de chacun indépendamment des facteurs sociaux tendant à conditionner l'employabilité, l'obtention de diplômes et l'accès à des expériences professionnelles. Les compétences comportementales sont mises à l'honneur. La motivation à reprendre son avenir professionnel en main grâce notamment à l'immersion professionnelle au sein des entreprises demeure son objectif principal. YOOKAN se donne pour mission d'aider chaque visiteur à faire décoller son avenir professionnel. Il s'agit notamment de permettre au plus grand nombre de découvrir un secteur d'activité méconnu ou mal connu du grand public, qui recrute, déconstruire les stéréotypes liés à l'accessibilité (y compris aux femmes), la rémunération, les possibilités importantes d'évolutions, servir de lieu d'échanges et de connexions entre les acteurs professionnels et les chercheurs d'emploi.

- **Publics bénéficiaires**

YOOKAN est accessible à toutes et tous sans sélection à l'entrée et sans aucun prérequis ; il s'adresse en particulier aux cibles ci-après :

- Les publics dits « invisibles » (éloignement de l'emploi, défiance voire rejet des structures institutionnelles, mécanismes d'autocensure, environnements socio-familiaux non-facilitants),
- Les jeunes, une cible prioritaire,
- Les décrocheurs scolaires,
- Les mères célibataires,
- Les personnes en reconversion ou au chômage partiel.

- **Modalités de repérage du public**

- Accueil en flux du public qui fréquente le centre commercial
- Prescription par les structures partenaires
- Communication active sur les réseaux sociaux

- **Modalités de suivi, d'accompagnement du public**

Le parcours a été conçu pour être réalisé en autonomie par les visiteurs sans fiche de liaison. Tout au long du parcours, le bénéficiaire poursuit son exploration selon ses envies et ses besoins. Des médiateurs sont présents pour accompagner à l'utilisation des outils de découvertes métiers. Des coachs accompagnent les bénéficiaires sur l'identification et la formalisation des immersions professionnelles avec les entreprises partenaires de Yookan. Un suivi démarre à compter du souhait d'immersion formulé par le bénéficiaire.

- **Descriptif de l'action**

## L'OFFRE DU LIEU

UN LIEU NON-INSTITUTIONNEL OÙ CHACUN A LE DROIT D'ESSAYER, DE RECOMMENCER ET DE REUSSIR



### ESPACE PROLAB

Rencontre avec des professionnels, espace d'échange positif et non intimidant

### ESPACE DISPLAY

Mettre un pied dans le monde professionnel par l'immersion et la découverte de métiers et d'entreprise sous un oeil nouveau

### ESPACE ARENA

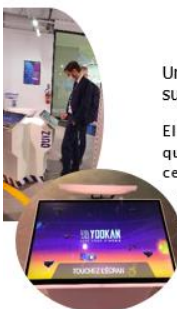
Univers gaming, destiné à encourager à entrer, à ouvrir les horizons, à prendre confiance



## L'ESPACE ARENA

LE 'PRODUIT D'APPEL' DU LIEU

Comment faire franchir le pas de la découverte métier à des publics qui ne rentreraient pas dans une structure institutionnelle de l'emploi ? Pour répondre à ce défi, le tiers-lieu propose un premier espace gamifié, pour permettre à chacun de reprendre confiance en soi par le jeu et la détection immersive de ses compétences.



Un accueil « high tech » avec des quiz sur tablettes, bornes ou écrans tactiles.

Elles permettent notamment de questionner les visiteurs sur leurs centres d'intérêt, de façon ludique et courte, de les amener à mieux se connaître et de matcher leurs affinités avec le monde du travail.

Un Escape Game pour tester ses compétences

Tout en offrant une expérience divertissante, ce jeu a pour objectif de redonner confiance en soi, via la résolution d'énigmes et de valoriser l'individu par la formalisation de ses atouts. Ce jeu est en effet encadré par un "game master" ayant en charge l'identification des soft skills mobilisées par les joueurs.



# L'ESPACE DISPLAY

UNE PASSERELLE VERS LA DÉCOUVERTE DES MÉTIERS



En s'affranchissant des modalités traditionnelles d'accès à la découverte de métiers, l'espace display a pour vocation d'autoriser les visiteurs à s'imaginer dans divers métiers pour rouvrir le champ des possibles, grâce à des formats innovants immersifs facilitant la projection et l'action.

L'espace display est en libre accès. Il s'appuie sur les codes du divertissement et sur l'importance du relationnel.



# L'ESPACE PROLAB

LE TREMPLIN VERS L'IMMERSION EN ENTREPRISE

Aboutissement du parcours utilisateur au sein du lieu, le Prolab a pour objectif de favoriser la rencontre entre les entreprises et les visiteurs du tiers-lieu.



Le Prolab permet de candidater à une immersion en entreprise mais aussi de participer à des activités communes entre entreprises et visiteurs co-construites avec les partenaires.



Afin de faciliter l'appropriation des outils et du lieu par les entreprises, des espaces de travail sont mis à disposition de leurs collaborateurs afin d'y passer ponctuellement la journée en télétravail.



Yookan est ouvert du Mardi au Vendredi de 11h à 13h et de 14h à 18h, et le Samedi de 11h à 13h et de 14h à 19h.

Il est possible d'accueillir des groupes d'une douzaine de bénéficiaires avec leurs encadrants afin de les faire bénéficier du parcours complet. Pour cela, il suffit d'inscrire les groupes en toute autonomie directement sur le site [yookan.io](http://yookan.io). Cliquez sur "Rendez-Vous" puis vous sélectionnez l'Escape Game, "Réserver une session". Tous les créneaux disponibles apparaissent, il est possible de choisir la date et l'heure que vous souhaitez. Pour un groupe de 12-15 personnes, il faut prendre 2 créneaux d'affilée car l'Escape Game est limité à 6 joueurs maximum. Cela permet de faire un groupe en Escape Game et un autre groupe sur les autres dispositifs, puis d'alterner.

Lors de l'inscription, il faudra aussi indiquer le nom de votre structure, puis le nombre de personnes afin que de vous accueillir de la meilleure manière. Il est recommandé aux groupes de structures partenaires de choisir en priorité les 2 créneaux du matin, voire ceux du début d'après-midi, car les flux sont plus importants en 2<sup>nde</sup> partie d'après-midi.

Enfin, il est possible également pour les structures qui le souhaitent de réserver d'un sous espace (tables, chaises, poufs) aménageable en fonction de leurs besoins pour y organiser un temps de travail avec leurs publics et ainsi profiter du cadre non institutionnel et cassant les codes. Pour cela, il suffit de solliciter Bruno Bastet via le mail de contact.

Mail de contact : [contact@yookan.io](mailto:contact@yookan.io)

Site WEB : [yookan.io](http://yookan.io)

Adresse : Centre commercial Westfield Rosny 2 / Porte 6

Av. du Général de Gaulle,

93117 Rosny-sous-Bois

RER E : arrêt Rosny-Bois-Perrier

*Important: les activités sont destinées à favoriser l'insertion professionnelle. Pour des raisons de sécurité et d'efficacité, elles ne sont accessibles qu'à partir de 16 ans et plus (hors structures d'accompagnement spécialisées, dans ce cas, contactez-nous).*

- **Partenaires impliqués**

Toutes les structures d'accompagnement qui le souhaitent sans distinction et en libre accès : agences Pôle emploi, Missions Locales, EPIDE, E2C, Ares, associations locales...

Des entreprises

- **Contact**

[contact@yookan.io](mailto:contact@yookan.io)

- **Nature du porteur de projet**

CIDJ, Centre d'Information et Documentation Jeunesse.

- **Besoin initial et contexte**

D'après une étude IPSOS de septembre 2021, la famille (79%) est l'acteur premier avec lequel les élèves échangent pour obtenir des conseils sur leur projet d'orientation. Les professeurs principaux (60%) puis les Psy EN (23%) viennent après.

Les samedis après-midis, le CIDJ accueille et informe sans rendez-vous les jeunes, bien souvent accompagnés de leur famille. Au fil des années, un constat est né : les parents sont eux aussi en demande d'information et d'accompagnement sur les questions qui les concernent, en tant que parent. Orientation, éducation, mobilité internationale, santé, nombreux sont les sujets pouvant faire l'objet d'un café des parents...

Le prétexte est toujours en lien avec la construction du parcours d'orientation, l'aide au choix des parcours mais des thématiques périphériques sont venues se greffer au fil des ateliers : comprendre l'apprentissage, la gestion de conflits, addictions, décrochage scolaire...

- **Objectifs précis de l'action**

Proposer un espace d'accueil et d'écoute animé par un professionnel, à destination des parents d'adolescents et de jeunes adultes, les informer et les outiller sur les sujets qui les préoccupent et prévenir le décrochage scolaire

Permettre aux parents d'adolescents/ jeunes adultes de se retrouver entre eux pour échanger sur leurs préoccupations respectives et partager leur expérience, leurs bons plans.

- **Public bénéficiaire**

Les parents et par ricochet les jeunes

- **Modalités de repérage du public**

- Le réseau Info Jeunesse
- Notoriété du CIDJ : les parents sont un public qui a fréquenté plus jeune le CIDJ c'est un premier levier. Ils arrivent souvent avec cette remarque « ça m'a aidé étant plus jeune, naturellement je viens pour mon enfant ».
- Le site du CIDJ et son module de tchat : le site est très bien référencé, le jeune au travers d'une recherche n'hésite pas à poster une demande de précision. Blasés, pensant qu'un robot apporterait une réponse, ils sont surpris qu'un « vrai dialogue » avec de vrais conseillers puisse se nouer. Ce 1<sup>er</sup> niveau de réponse permet de rassurer sur ce que le jeune/parent trouvera en se déplaçant.
- Partenariat avec les fédérations de parents d'élèves. Prescription des

établissements scolaires qui nous sollicitent parfois pour intervenir auprès des parents. Le CIDJ n'est pas identifié comme un lieu institutionnel, la neutralité des échanges, le concept IJ (gratuit, anonyme etc) est un gage de sincérité qui donne confiance.

- La CAF qui soutient ces actions, possibilité d'émailing auprès des bénéficiaires

- **Modalités de suivi et d'accompagnement du public**

La programmation est renouvelée d'une année sur l'autre en s'appuyant sur les propositions des parents pour les thématiques. Les parents inscrits s'abonnent à la newsletter du CIDJ et accèdent à la programmation.

Des lycées mentionnent via l'ENT ou le site de l'établissement la programmation.

A l'issue des ateliers, les parents qui le souhaitent peuvent être reçus en entretien individuel par un conseiller pour prolonger l'échange.

- **Descriptif de l'action**

Les cafés des parents se déroulent les samedis après-midis de 14h à 16h30 au CIDJ. Ils sont organisés par petit groupe d'une quinzaine de parents et sont animés par un conseiller du CIDJ ou un partenaire. Certains cafés des parents sont reconduits d'année en année: « Parents de lycéens face aux étapes de l'orientation », « Accompagnez votre enfant dans son projet de mobilité en Europe », « Osez l'Allemagne » en sont quelques exemples.

Toute thématique répondant à un besoin face aux interrogations des parents d'adolescents peut faire l'objet d'un café des parents.

La programmation est actualisée et renouvelée pour s'adapter aux préoccupations des parents. Les professionnels du CIDJ animent également des ateliers « café des parents » hors les murs, au plus près des parents ou via des webinaires.

Les sujets dits sensibles (gestion de conflits, addictions..) restent programmés au CIDJ, gage de confidentialité ; les parents apprécient venir librement s'exprimer, « se lâcher » sur certains sujets avec la certitude de ne pas croiser son voisin. Espace neutre, en dehors de l'institution, la parole est libérée.

- **Partenaires impliqués**

- Le réseau IJ, au plus près des territoires, service éducation ou jeunesse des collectivités
- Fédérations de parents d'élèves (+ APEL), lycées, collèges
- CAF

- **Méthode d'évaluation / indicateurs**

Questionnaire d'évaluation remis à l'issue de l'atelier

Nombre d'inscrits

- **Résultats attendus**

Pour le CIDJ, les parents sont un public demandeur, ils sont très présents lors des entretiens avec leur adolescent. Ils sont les premiers inquiets et en mesure de tirer la sonnette pour prévenir le décrochage scolaire. Prescripteur, ils ont besoin d'être outillés.

A travers de ces cafés c'est leur accompagnement qui est souhaité pour : les impliquer, co construire le travail d'élaboration du projet de façon sereine, leur permettre d'avoir une meilleure visibilité sur les parcours, les filières, les aider à ce qu'ils soient de meilleurs acteurs de l'orientation de leur enfant. Ils ont conscience que l'orientation au sens large est un parcours, c'est une démarche au quotidien et qu'elle s'inscrit dans la durée.

Le CIDJ souhaite les impliquer en leur proposant un espace dédié et convivial, où ils peuvent aussi échanger entre eux, partager les expériences et dédramatiser.

Les cafés des parents sont parfois réalisés en binôme avec les enfants et ce sont donc des occasions de renouer un dialogue « médiatisé », un prétexte à échanger. Il est à noter qu'à la fin des ateliers parents/enfants, un dialogue moins passionné s'instaure entre eux puisqu'ils ont évoqué des choses semblables, les aprioris ont été levés de part et d'autre.

- **Contact**

<https://www.cidj.com/contactez-nous>

## *Recourir aux clauses sociales de formation*

Les clauses sociales de formation permettent aux jeunes en situation de décrochage scolaire de réaliser des parcours en entreprise pour les aider à définir un projet professionnel. Cette clause repose sur de nombreux acteurs : jeune en situation de décrochage, entreprise, acheteurs et personnels de la mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS). Elle peut constituer un tremplin vers l'insertion et l'emploi, et permet de développer le rapport École/Entreprise.

- L'objectif est de permettre à un jeune en situation de décrochage scolaire de suivre un parcours d'insertion dans le monde de l'entreprise et de construire un projet professionnel.
- Public bénéficiaire : jeunes âgés de 16 à 25 ans en situation de décrochage sous statut scolaire. Ce parcours est décliné dans les missions locales en Clauses Sociales d'Insertion pour les jeunes de moins de 26 ans ayant un faible niveau de formation (niveau 5 et inférieur) rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle engagés dans une démarche d'insertion et accompagnés par un acteur de l'emploi et de l'insertion.
- Descriptif de l'action : le jeune est suivi par un tuteur pédagogique en établissement scolaire et un tuteur en entreprise. En amont du stage, une réunion de présentation est organisée dans l'entreprise pour définir ensemble les missions confiées au jeune et les modalités pratiques. Une convention de stage tripartite est signée entre l'entreprise, l'établissement scolaire d'accueil et le jeune bénéficiaire.

Pendant la période en entreprise, le jeune effectue les missions qui lui sont confiées. Le tuteur pédagogique et le référent « entreprise » gardent un contact régulier.

En fin de parcours, un bilan croisé est effectué afin d'identifier les compétences et savoir-faire développés et envisager la poursuite du projet personnel de l'élève.

- Résultats attendus : gain de l'estime et de la confiance en soi, confirmation du projet professionnel, connaissance du monde de l'entreprise, démarche de constitution d'un réseau professionnel, retour en formation initiale, apprentissage, insertion professionnelle

- **Nature du porteur de projet**

Les Écoles de Production sont des établissements privés d'enseignement technique, à but non lucratif, reconnus par l'État (Loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel). Ces écoles constituent une offre complémentaire aux lycées professionnels et les centres de formation d'apprentis. La première a été créée en Rhône Alpes en 1882 et sont aujourd'hui implantées dans 11 des 13 régions métropolitaines.

- **Besoin initial et contexte**

Créées à partir des besoins d'entreprises locales, les écoles évoluent en fonction de celles-ci. Face au manque de main-d'œuvre, de plus en plus d'entreprises recrutent directement leurs employés dans les écoles de production. Ces écoles captent une partie des jeunes en situation de décrochage scolaire et leur offrent la possibilité d'apprendre un métier et de trouver du travail.

- **Objectifs précis de l'action**

Basée sur la réussite pour les jeunes de 15-19 ans grâce à sa pédagogie de l'apprentissage sous statut scolaire, la formation proposée par les Ecoles de Production est diplômante et insérante à l'emploi. Elles préparent des élèves à des diplômes professionnels d'État (CAP, BAC pro ou certifications professionnelles). Les écoles de production ont vocation à favoriser l'ancrage des jeunes dans la réalité du monde professionnel grâce aux liens établis avec leurs clients. Ils développent des savoir-faire et des savoir-être essentiels. L'insertion professionnelle des élèves est ainsi facilitée, les écoles offrant des formations uniquement pour des métiers qui recrutent : restauration, automobile, industrie, métiers du voit, bâtiment, métiers paysagers, digital, agricole.

- **Public bénéficiaire**

Le public cible est celui des jeunes de 15 à 19 ans, en particulier les jeunes en décrochage scolaire. Chaque école dispose de ses propres modes d'accueil des élèves. Le seul critère d'admission des élèves est la motivation, sans tenir compte du livret scolaire. Cette exigence est vérifiée lors d'un séjour de découverte de quelques jours organisé dans l'école. Les capacités physiques et intellectuelles du jeune sont également testées afin d'évaluer le niveau d'accompagnement personnalisé dont il aura besoin.

- **Modalités de repérage du public**

Ce sont les jeunes qui s'inscrivent, de leur propre fait ou après avoir été orientés par des acteurs socio-éducatifs. Les Ecoles de production sont par ailleurs habilitées pour accueillir des élèves cherchant à faire leurs stages obligatoires de troisième de 3 jours pour la découverte d'un métier. Ces stages peuvent être

l'occasion d'un séjour découverte pour s'inscrire dans une école de production.

- **Modalités de suivi et d'accompagnement du public**

Chaque élève est personnellement accompagné et encadré par un maître-professionnel. Ils travaillent ensemble, l'élève apprend ainsi en un même lieu la pratique du métier et sa théorie. Des groupes de 5 à 12 élèves accompagnés d'un tuteur travaillent sur les commandes passés par les clients de l'entreprise (industriels et particuliers).

- **Descriptif de l'action**

Dans les écoles de production, les jeunes apprennent un métier en fabriquant des produits ou en proposant des services, pour répondre à de réelles commandes. Par cette dimension entrepreneuriale, la pédagogie des écoles de production vise l'intégration progressive à la vie professionnelle et adulte, avec ses rythmes (35 heures annualisées), ses exigences et ses liens sociaux.

- **Partenaires impliqués**

En 2021, le réseau compte 41 Écoles de Production en France (dont 3 en Ile-de-France) qui travaillent avec des entreprises de leur territoire, elles ont des liens étroits avec leurs branches professionnelles. Elles sont soutenues par l'État et les collectivités locales. Le Gouvernement a annoncé, le 23 novembre 2021, son soutien financier à 34 nouveaux projets pour développer les écoles de production. L'objectif est de doubler leur nombre à horizon 2023.

- **Coût**

Les frais de scolarité sont gratuits ou très faibles, selon les écoles. Les écoles sont financées d'abord par les contrats avec les entreprises, puis par des subventions de la Région, de l'Etat, et des subsides au titre de la formation pour les apprentis.

- **Méthode d'évaluation / indicateurs**

- Pourcentage d'insertion professionnelle des jeunes inscrits ;
- Taux de réussite aux diplômes académiques du CAP et du Bac PRO ;
- Taux de poursuite d'études.

A l'issue de leur scolarité, 2 ans pour le CAP et 2 ans supplémentaires pour le Bac Professionnel, 93% des élèves obtiennent leur diplôme délivré par le Ministère de l'Éducation Nationale. Avec jusqu'à 5 à 6 offres d'emploi par élève, tous les jeunes trouvent un emploi, dont la moitié en poursuivant leurs études sous statut d'apprenti.

- **Résultats attendus**

En agissant dès 15 ans, les Écoles de production offrent une solution de prévention du décrochage scolaire et participe à favoriser l'insertion professionnelle et la lutte contre le chômage des jeunes de 15 à 19 ans. En outre, elles permettent aux entreprises de trouver de la main d'œuvre.

- **Contact**

Pour l'Île-de-France :

**Iron Academy,**

50 Avenue du Colonel Rol Tanguy,

93240 STAINS,

Directrice exécutive : Françoise Candier

Mail : [fcandier@edp-ironacademy.fr](mailto:fcandier@edp-ironacademy.fr)

**Ferme Ecole Graines d'Avenir**

Ferme de Buloyer

2 rue Pierre Nicole

78114 Magny-les-Hameaux

Directeur : Bruno Aimard

Mail : [contact@ferme-ecole.org](mailto:contact@ferme-ecole.org)

**Ecole de Production ICAM Grand Paris Sud- Carré-Sénart**

34 Points de Vue

77127 LIEUSAINT

Directeur : Benjamin Chabroux

Mail : [benjamin.chabroux@icam.fr](mailto:benjamin.chabroux@icam.fr)



La Promo 16.18 est un programme dédié aux jeunes de 16 à 18 ans concernés par la mise en œuvre de l'obligation de formation, c'est-à-dire qui ne sont ni au collège ou au lycée, ni en formation ni en emploi.

Ce programme intervient en complémentarité des dispositifs existants pour lutter contre le décrochage scolaire.

- ➔ Objectif : permettre aux jeunes de concrétiser leurs projets d'insertion sociale et professionnelle, grâce à un accompagnement de 13 semaines proposant des ateliers thématiques diversifiés.
- ➔ Ce programme, doit permettre aux jeunes de vivre une expérience d'émancipation qui les éloigne temporairement de leur environnement territorial, social ou familial en s'appuyant sur un consortium d'acteurs de l'accompagnement social, de l'éducation, de la formation, de la découverte de l'entreprise et du parrainage de salariés, du sport, de l'art, de la culture et de la médiation scientifique.
- ➔ 70% de sorties positives ou dynamiques sont attendues. Les jeunes s'engagent dans l'une des solutions existantes d'insertion professionnelle et sociale :
  - Accès direct à l'emploi via l'apprentissage ou des missions de longue durée,
  - accès à la formation diplômante,
  - aux Ecoles de la 2e Chance,
  - aux EPIDE,
  - au service civique,
  - ou, le cas échéant, un retour dans le cursus scolaire.
- ➔ Le dispositif s'appuie en Ile-de-France sur neuf centres AFPA et repose sur un travail de proximité avec les missions locales qui sont les prescripteurs de ce parcours. Elles maintiennent un lien permanent avec le jeune et le référent Promo 16.18 du centre Afpa. L'Afpa et les Missions Locales mettent en commun leurs expertises pour sécuriser le parcours et poursuivre l'accompagnement jusqu'à la réussite du projet.
- ➔ Contact : coordination régionale du Programme Ile-de-France, Emmanuelle Piot [emmanuelle.piot@afpa.fr](mailto:emmanuelle.piot@afpa.fr)